

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130516-2013 B230-DE
Date de télétransmission : 24/05/2013
Date de réception préfecture : 24/05/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 MAI 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B230

OBJET : Agriculture et forêt - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

Le 16 mai 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 10 mai 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - DELOCHE Gérard, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à MARTIN Régis - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude

Excusé(e)s :

CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 16 MAI 2013

Rapporteur : Christian BURLE

Thématique : Agriculture et Forêt

Objet : Attribution de subventions aux associations à caractère agricole
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour l'année 2013.

Dans ce dossier sont présentées 25 demandes ayant reçu un avis favorable de la Commission du Développement Economique du 9 avril 2013 pour un montant total de 96.400 euros.

Exposé des motifs :

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a mis en place une politique d'aide aux associations à caractère agricole dans le but de participer au développement de l'agriculture sur le territoire communautaire et de promouvoir les produits du terroir.

Les associations qui sollicitent le soutien financier de la CPA doivent répondre aux critères définis par délibération n° 2012-A131 du 12 juillet 2012 (voir annexe 1)

Les fiches de synthèse de chaque association sont jointes en annexe, ainsi que les budgets prévisionnels 2013 relatifs à l'organisation de diverses manifestations au cours de l'année 2013.

N° GU	Association	Action et date	Subvention N-1	Budget global de l'action	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Taux de couverture de la subvention	Conv° Oui/ non
099	FEDERATION DES VIGNERONS INDEPENDANTS PROVENCE 13	Séminaire réunissant les administrateurs des Vignerons Indépendants de France les 3 et 4 juillet 2013 à Rousset	0	12.114 €	5.000 €	5.000 €	41,27%	non
116	LES CROQUEURS DE POMMES PACA	Week-end « Verger portes ouvertes » les 5 et 6 octobre 2013 à Puyriscard	700 €	3.600 €	1.800 €	400 €	11,11%	non
125	ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX	Défense, aide à l'entretien et au développement de l'olivier + promotion de l'huile d'olive du Pays d'Aix	2.000 €	20.300 €	2.800 €	2.000 €	9,85%	non
348	FEDERATION DPTMENTALE DES FOYERS RURAUX 13	Activités pédagogiques du jardin Croq'jardin	3.000 €	39.000 €	5.000 €	3.000 €	7,69%	non
208	CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'AIET	Rassemblement des confréries le 13 octobre 2013 à Trets	1.000 €	10.000 €	5.000 €	1 000 €	10,00%	non
463	CONFRERIE DES ECHANSONS DU ROY RENE	Concours des vins en mars/avril 2013 à Aix + Festival des vins en juillet 2013 à Aix	6.400 €	45.350 €	6.700 €	6.400 €	14,11%	non
470	COMITE DES FETES DE ROGNES	25 ^{ème} marché aux truffes le 22 décembre 2013 à Rognes	5.000 €	15.750 €	5.000 €	5.000 €	31,75%	non
562	COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS	Foire de printemps en mars 2013	1.600 €	22.200 €	2.000 €	1.600 €	7,21%	non
563	COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS	Concours complet du cheval de trait en mai 2013	400 €	3.800 €	500 €	400 €	10,53%	non
564	COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS	Foire de Trets le 31 août 2013	800 €	10.500 €	1.500 €	800 €	7,62%	non
566	COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS	Marché de Noël en décembre 2013	800 €	10.900 €	1.000 €	800 €	7,34%	non

616	LES AMIS DU FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE PROVENCALE	Festival de la gastronomie provençale le 7 juillet 2013 à Châteauneuf-le-Rouge	27.000 €	135.000 €	45.000 €	27.000 €	20,00%	oui
605	MIMET EN FETE	23 ^{ème} foire aux miels en octobre 2013 à Mimet	1.000 €	3.820 €	1.500 €	1.000 €	26,18%	non
688	SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX EN PCE	17 ^{ème} édition de la Fête de l'huile d'olive en décembre 2013 à Aix	4.000 €	16.500 €	5.000 €	4.000 €	24,24%	non
760	SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX EN PCE	Pose de panneaux de signalisation de l'AOC huile d'olive d'Aix	0	12.800 €	5.000 €	4.500 €	35,16%	non
690	CONFEDERATION PAYSANNE DES BDR	Forum sur foncier agricole	0	5.000 €	800 €	800 €	16,00%	non
692	CONFEDERATION PAYSANNE DES BDR	Trois cafés paysans sur le territoire de la CPA	1.200 €	6.325 €	1.200 €	1.000 €	15,81%	non
746	JEUNES AGRICULTEURS DES BDR	Accompagnement post-installation des nouveaux agriculteurs	0	51.567 €	4.500 €	4.000 €	7,76%	non
761	LES JARDINS DE TRETS	Fourniture d'entretien et de petits équipements pour les jardins familiaux	0	18.150 €	5.000 €	1.500 €	8,26%	non
757	COMITE DEPARTEMENTAL D'ORGANISATION FETE VIGNE ET VIN	19 ^{ème} édition de la Fête de la vigne et du vin le 11 mai 2013 dans les caves des BDR	2.500 €	21.500 €	3.400 €	2.200 €	10,23%	non
810	ADEAR 13	Fête de l'agriculture paysanne en septembre 2013	1.000 €	11.971 €	2.000 €	1.000 €	8,35%	non
811	ADEAR 13	Accompagnement des nouveaux agriculteurs à l'installation	1.000 €	79.665 €	2.000 €	1.000 €	1,26%	non
466	LES COMPAGNONS DE DIONYSOS	5 ^{ème} Concours des vins et salon des vins et de la gastronomie les 8,9 et 10 mars 2013 à Pertuis	9.000 €	47.100 €	9.000 €	9.000 €	19,11 %	non
Hors GU	CONSEIL INTERPROFES-SIONNEL DES VINS DE PROVENCE	Colloque mondial sur le vin rosé les 22, 23 et 24 avril 2013 à Marseille	0 €	140.800 €	10.000 €	10.000 €	7,10 %	non
1079	LES MILLES ANIMATIONS	Organisation de la « Transhumance provençale des Milles »	3.000	8.600	3.000	3.000 €	34,88%	non
					TOTAL	96.400 €		

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, notamment l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 €,

VU la délibération n° 2012-A131 du Conseil communautaire du 12 juillet 2012 modifiant les critères d'attribution de subventions aux associations oeuvrant dans le domaine agricole,

VU l'avis de la Commission du Développement Economique du 09 avril 2013,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions pour un montant global de 96.400 euros telles que détaillées dans le tableau susvisé ;
- **APPROUVER** les termes de la convention passée avec l'association « Les Amis du Festival de la Gastronomie Provençale » annexée au présent rapport ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération, notamment la convention ci-annexée ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront imputées sur la ligne 3D-92-6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

ANNEXE 1

Critères votés lors du conseil communautaire du 24 juin 2010 Délibération 2010-A099	Critères complétés lors du conseil communautaire du 12 juillet 2012 Délibération 2012-A131
1. Caractère agricole	
- « les associations doivent avoir un caractère agricole » - « les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles ».	- L'action doit relever de champs d'intervention généraux de l'agriculture du Pays d'Aix (en référence aux principes édictés dans la « Charte agricole du Pays d'Aix ») et permettre la mise en avant d'au moins un des objectifs suivants : > Renforcement de la performance économique des exploitations agricoles du Pays d'Aix : - Faire connaître et reconnaître l'agriculture du Pays d'Aix - Promouvoir l'agriculture du Pays d'Aix - Améliorer la valorisation et la commercialisation des productions agricoles du Pays d'Aix. > Respect des équilibres territoriaux et environnementaux par le maintien dynamique des espaces agricoles : - Favoriser l'accès au foncier pour les agriculteurs - Maintenir de manière dynamique les surfaces agricoles à leur niveau actuel - Développer le rôle de l'agriculture en faveur de l'environnement.
2. « Statut » de l'association	
- « le siège social de l'association doit se trouver sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix et/ou l'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté ».	- <i>L'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté ou faire la promotion du territoire du Pays d'Aix.</i> - Si l'événement se déroule sur plusieurs communes, un minimum des 2/3 des communes concernées doivent se situer sur le territoire du Pays d'Aix. - L'association devra justifier au minimum du soutien d'une commune du Pays d'Aix. - L'association doit justifier d'au moins un an d'existence légale.
3. Intérêt communautaire (pour les subventions de fonctionnement)	
/	- L'événement proposé doit drainer une activité et des retombées économiques et médiatiques pour le Pays d'Aix. Il doit être vecteur de promotion du territoire. Exemple de critères mesurables favorisant cette promotion (l'association doit répondre à au moins 2 de ces critères): > nuitées hôtelières engendrées > consommation dans les commerces et/ou restaurants > consommation de produits locaux > campagne de communication (avec présence du logo de la CPA sur les supports) > manifestations avec présence et/ou participation du public requise.

4. Financement	
- « la subvention de la CPA sera plafonnée à hauteur de 40% du budget prévisionnel, sauf dérogations exceptionnelles ».	- Le montant de la subvention demandé doit être en cohérence avec le budget global de l'association. - Toute association qui fait une demande de subvention à la CPA doit solliciter le financement d'un ou plusieurs autres partenaires publics ou privés.
5. Reconduction de la subvention	
- « l'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année sur l'autre ».	- Si l'association sollicite plusieurs années de suite la CPA, le montant de la subvention de l'année n+1 ne pourra être supérieur à 15% du montant de l'année n. - Si l'événement a déjà été subventionné les années précédentes par d'autres Directions de la CPA, il ne pourra être accordé aucune aide à l'association. <i>*Rappel : aucune demande ne pourra être examinée en l'absence des rapports d'activités et bilans financiers de l'action de l'année n-1.</i>
6. Communication	
/	- L'association s'engage à apposer systématiquement le logo de la CPA sur l'ensemble des productions et supports de communication liés à la réalisation de son opération. Le logo de la CPA est téléchargeable sur le site de la Communauté du Pays d'Aix www.agglo-paysdaix.fr - Une validation de principe (vérification du respect de la Charte graphique) sera effectuée par le Service agriculture. Les maquettes devront donc être transmises au Service avant impression des supports pour bon à tirer.
7. Dérogations, exceptions	
/	Le Président de la Communauté du Pays d'Aix se réserve la possibilité de soumettre à l'examen de la Commission « interventions économiques » toute demande de subvention, que l'intérêt du territoire semblera justifier.

DOSSIER N°	2013-099	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	110467	09 avril 2013	16 mai 2013	

FEDERATION DES VIGNERONS INDEPENDANTS PROVENCE 13	
PRESIDENT	Madame Gaëlle MACLOU
SIEGE	AIX EN PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Assurer la représentativité et la défense des intérêts des adhérents de la Fédération
OBJET DE LA DEMANDE	Les 3 et 4 juillet 2013, la Fédération des Vignerons Indépendants Provence 13 se propose d'organiser à Rousset un séminaire réunissant l'ensemble des administrateurs des Vignerons Indépendants de France. L'objet de cette rencontre est de permettre aux élus nommés par les Fédérations régionales et départementales viticoles de France de débattre dans une région viticole sur les sujets d'actualité, tels que les droits de plantation, l'OCM, les dématérialisations. Elle sera également l'occasion pour la Fédération des Vignerons Indépendants Provence 13 de présenter à la centaine de partenaires invités sa structure départementale, ses actions, ses adhérents, son vignoble et de le leur faire découvrir par des visites de caves.
AUTRES PARTENAIRES	

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	12.114 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	5.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	5.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	41,27 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	27.000 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	0 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	0 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	105.874 € (arrêté au 30/10/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	3 et 4 juillet 2013
Lieu(x) de réalisation	Logement Best Western 21 80040
Contenus et objectifs de l'action	Séminaire des colporteurs Vigneron
Public(s) ciblé(s)	Vigneron & Indépendants
Nombre de participants / exposants	85
Nombre de spectateurs / visiteurs	20 Accompagnateurs
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	5000
Matières et fournitures	500	Collocations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (a)	
Assurances		Département (a)	
Autres Services extérieurs		Commune (a)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité	3000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	7614	Autres recettes attendues (à détailler)	2114
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	12114	TOTAL PRODUITS :	12114

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 5000 € représente 41 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits hors contributions volontaires)

Fait à Aix les Bains le 26/07/2013

Cachet de l'Association :



Fédération des Vignerons Indépendants Provence 13
Maison des Agriculteurs
Avenue Henry Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
Tél : 04 42 23 06 04 - Fax : 04 42 21 65 26
vigneron13@wanadoo.fr

TIERS N°	110357	09 avril 2013	16 mai 2013	
----------	--------	---------------	-------------	--

CROQUEURS DE POMMES PACA	
PRESIDENT	Monsieur Daniel MOULIADE
SIEGE	AIX EN PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Assurer la recherche, la sauvegarde du patrimoine génétique fruitier régional, la promotion des variétés fruitières régionales ou locales, ainsi que l'information du public
OBJET DE LA DEMANDE	Les 5 et 6 octobre 2013, l'association des Croqueurs de Pommes se propose d'organiser à Puyricard un week-end « verger portes ouvertes » Il s'agit d'ouvrir au public son verger de sauvegarde, riche à ce jour de plus de 320 variétés fruitières. Il sera proposé au public des visites guidées, des expositions de fruit et des démonstrations. Cette manifestation réunira une cinquantaine d'adhérents aux Croqueurs de Pommes et un public estimé à 4.000 visiteurs
AUTRES PARTENAIRES	

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	3.600 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	1.800 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	400 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	11,11 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	7.455 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	4.900 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	700 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	14,29 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	105.874 € (arrêté au 30/10/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	15 et 16 Octobre 2013
Lieu(x) de réalisation	1820 Chemin du grand St Jean - Puyricard
Contenus et objectifs de l'action	Exposition - Information du public
Public(s) ciblé(s)	Public familial et professionnel
Nombre de participants / exposants	60 à 80 adhérents des Groupements de Pommes
Nombre de spectateurs / visiteurs	3 à 4000 visiteurs
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	600	Vente	300
Préstations de services	1000	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations Croquecoul	1500
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	1800
Publicité	2700	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaire brut		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux location parking	500		
TOTAL CHARGES :	4900	TOTAL PRODUITS :	3600

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 1800 € représente 50% % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le Cachet de l'Association :

Le/...../.....

M. J. L.

DOSSIER N°	2013-125	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	6403	09 avril 2013	16 mai 2013	

ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX (ACOPA)	
PRESIDENT	Monsieur Olivier GAUBENS
SIEGE	AIX EN PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association a pour objet : - La défense, le développement et l'entretien de l'olivier - La promotion de l'huile d'olive du Pays d'Aix et de l'AOC Aix-en-Provence - L'animation de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier du Pays d'Aix
OBJET DE LA DEMANDE	Tout au long de l'année 2013, l'association se propose d'organiser diverses manifestations articulées autour de deux axes : 1) Défense, aide à l'entretien et développement de l'olivier : 5 démonstrations de taille d'olivier à destination des oléiculteurs débutants en mars/avril 2013 1 démonstration de greffe d'olivier 11 parutions du « flash technique mensuel » destiné à prodiguer aux adhérents des conseils techniques réguliers pour entretenir leurs oliviers 2 réunions techniques annuelles, animées par une technicienne professionnelle des CIVAM, à destination des adhérents et sympathisants sur les thèmes : itinéraire technique de la récolte à la floraison et itinéraire technique de la floraison à la récolte - Conférences pédagogiques à la demande des scolaires 2) Promotion de l'huile d'olive du Pays d'Aix : - Tenue de stands promotionnels à l'occasion de diverses manifestations oléicoles - Intronisations de personnes méritantes à la cause de l'olivier dans la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier - Co-organisation avec le Syndicat AOC Huile d'olive Aix-en-Provence de la Fête de l'huile nouvelle le dernier week-end avant Noël
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 3.400 € CG13 = 2.000 € COMMUNES = 3.200 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	20.300 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	2.800 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	2.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	9,85 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	21.800 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	2.000€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	9,17 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	18.702 € (arrêté au 15/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	TOUTE L'ANNÉE
Lieu(x) de réalisation	MULTIPLES DANS LE PAYS D'AIX ET ALENTOURS
Contenus et objectifs de l'action	DIVERSEMENT OLIVIERS (PRODUCTION VITICOLE D'OLIVE NOIR D'AIX) @ CONFÉRIE
Public(s) ciblé(s)	Tous PUBLICS
Nombre de participants / exposants	4 du MILLIER au TOTAL
Nombre de spectateurs / visiteurs	2
Durée de l'action	du 1 ^{er} JANVIER au 31 décembre
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES (à compléter par l'association)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	6.200	Vente	5.300
Prestations de services		Autres produits	2.200
Matières et fournitures	4.980	Cotisations	1.400
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	760	Région (s)	PACA 3.400
Assurances	120	Département (s)	C.E. 13 2.000
Autres Services extérieurs		Commune (s)	Aix 3.200
Honoraires	3.590	Communauté de PAYS D'AIX	2.800
Publicité	3.950	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	850	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaire brut		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	2.750		
TOTAL CHARGES :	20.300	TOTAL PRODUITS :	20.300

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévoles
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : 2.800
 La subvention demandée à la CPA de 2.800 € représente 13,8 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix Cachet de l'Association :
 Le 14/11/2012

Florian
 Président.

ACOPA
ASSOCIATION DES COMPAGNONS
DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX

Siège administratif : 4, Impasse du Moulin 9
 13680 LA FARE LES OLIVIERS
 Tél. / Fax 04 90 45 43 44
 Siège social : Maison des Agriculteurs
 22, Avenue Henri Pontier
 13626 AIX EN PROVENCE

DOSSIER N°	2013-348	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4021	09 avril 2013	16 mai 2013	

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DES BDR (FDFR 13)	
PRESIDENT	Monsieur Guy COUILLAUD
SIEGE	CHARLEVAL
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association a pour objet l'animation et le développement global du milieu rural, à travers la mise en oeuvre d'actions sociales et environnementales.
OBJET DE LA DEMANDE	Dans le cadre de son action « Croq'Jardin » visant à développer des pratiques de solidarité à partir d'un jardin collectif (un hectare en Durance), la FDFR 13 se propose de mettre en oeuvre une activité d'insertion des jeunes autour de l'agriculture et du jardin partagé. Son objectif est de développer l'accompagnement de jeunes de 16 à 25 ans, afin de les sensibiliser et de les initier aux techniques agro-écologiques. Sous la tutelle d'un chef de culture confirmé en agriculture biologique, ils produiront ensemble un potager solidaire qui fournira en denrées alimentaires (fruits et légumes) une table d'hôte ouverte aux personnes à faibles revenus de la commune et aux visiteurs, qui pourront ainsi découvrir les saveurs et l'équilibre alimentaire végétarien à partir des productions potagères et céréalières de Croq'Jardin. Le but de cette entreprise est de créer un lien entre agriculture, insertion sociale et solidarité. D'autre part, le jardin sera ouvert à la visite et de nombreux ateliers auront lieu pour sensibiliser le public adulte aux techniques agro-écologiques et au potager diversifié.
AUTRES PARTENAIRES	ETAT = 5.000 € CG13 = 5.000 € MSA = 2.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	39.000 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	5.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	3.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	7,69 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	46.550 € au 26/11/2012	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	24.100 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	3.000€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	12,45 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a déposé une autre demande de subvention de 7.000 € à la Direction des Collectes de la CPA		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	109.353 € (arrêté au 26/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	du 01.01.2013 au 31.12.2013
Lieu(x) de réalisation	0800 SARON La Roque d'Audon
Contenus et objectifs de l'action	Agriculture et Alimentation
Public(s) cibé(s)	Tout public + Adultes
Nombre de participants / exposants	1000 adultes / an
Nombre de spectateurs / visiteurs	Tous au jardin 500 visiteurs
Durée de l'action	Annuel
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	5000	Ressources propres	17000
Achats	5000	Vente	
Prestation de services		Autres produits	14000
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs	4000	Subventions demandées :	22000
Locations	500	Etat (à détailler)	5000
Entretien	2000	Région (s)	
Assurances	1500	Département (s)	5000
Autres Services extérieurs	7000	Commune (s)	
Honoraires	3000	Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité	1000	Organismes sociaux (à détailler)	2000
Déplacements, missions	300	Fonds Européens	
Charges de personnel	21000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	15000	Autres recettes attendues (à détailler)	5000
Autres charges de personnel	6000		
Autres frais généraux	2000		
TOTAL CHARGES :	39000	TOTAL PRODUITS :	39000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 50000€ représente 12 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à La Roque d'Audon le 26/11/2012 Cachet de l'Association :

Fédération Départementale
Des Foyers Ruraux des Bouches-du-Rhône
4, cours de la République - BP 20017 - 13350 CHARLEVAT
Tél : 04 42 28 60 18 - Fax : 04 42 28 44 52
Courriel : fdh.13@nouveau-rural.org
N° SIRET : 792 689 085 00043 - Code APE : 9130
Agrée Jeunesse et Education Populaire - 15-07-2006

DOSSIER N°	2013-208	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	115654	09 avril 2013	16 mai 2013	

CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'AIET	
PRESIDENT	Madame Brigitte RIERA
SIEGE	CHARLEVAL
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1991 a pour but le développement du tourisme en Provence par : - la mise en valeur de ses produits, huile d'olive, ail, vin et sa cuisine régionale - le maintien ou le rétablissement des fêtes, coutumes et traditions du folklore provençal, ainsi que de tous les arts.
OBJET DE LA DEMANDE	Pour la 22^{ème} année consécutive, l'association se propose d'organiser son rassemblement des confréries de la région PACA, d'autres régions françaises et d'Europe sur une journée intitulée « Grand chapitre », le 13 octobre 2013 à Trets. Défilés de confréries, groupes folkloriques dans les rues de Trets, messe, intronisation avec cadeaux, diplômes, pilons, tresses d'ail, discours, apéritif, repas de gala, animation avec les élus locaux émailleront cette journée. Cette année, les organisateurs souhaitent inclure le samedi 12 octobre pour permettre une découverte des vignobles, une dégustation des produits du terroir, la visite du centre ancien de Trets où se tiendra un marché à l'ail et produits locaux. Cette manifestation devrait accueillir environ 200 participants et 500 spectateurs.
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 2.900 € COMMUNE= 1.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	10.000 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	5.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	10,00 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	100 € au 01/11/2012	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	8.000 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	1.000€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	12,50 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	9.549 € (arrêté au 01/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Dimanche 13 octobre 2013
Lieu(x) de réalisation	Ville de TRETS
Contenus et objectifs de l'action	rassemblement international de Confucius
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	200 / expositors environ
Nombre de spectateurs / visiteurs	500
Durée de l'action	de 8h à 19h00
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 45. €)

DÉPENSES - RECETTES

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	100
Achats	5 000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	3 00	Cotisations	1000
Services extérieurs			
Locations		Subventions demandées :	
Entretien	100	Etat (à détailler)	
Assurances	100	Région (s)	
Animaleries	2 000	Département (s)	2 900
		Commune (s)	1000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	5000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	5 00	Fonds Européens	
Déplacements, missions	2 000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	10.000	TOTAL PRODUITS :	10.000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

5000

50

DOSSIER N°	2013-463	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4944	09 avril 2013	16 mai 2013	

CONFRERIE DES ECHANSONS DU ROY RENE	
PRESIDENT	Monsieur Olivier NASLES
SIEGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2007 a pour but de: - Promouvoir les vins d'Aix-en-provence, ainsi que les produits du terroir d'Aix : calissons, huile d'olive, miel, confitures - Favoriser le développement culturel, artistique et économique de notre région grâce à différentes manifestations
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de deux manifestations : 1) Le Concours des vins organisé en mars 2013 à Aix-en-Provence et réunissant professionnels du vin, restaurateurs et journalistes. Suite à une dégustation à l'aveugle de vins des Côteaux d'Aix, de Sainte Victoire et des Baux de Provence dans les trois couleurs, attribution de médailles d'or, d'argent et de bronze aux lauréats. 2) Le Festival des Côteaux d'Aix organisé le dernier dimanche de juillet sur le Cours Mirabeau et réunissant 50 stands de producteurs de vins des Côteaux d'Aix, mais aussi des apiculteurs, calissonniers, producteurs d'huile d'olive. Attribution de lots par tombola aux visiteurs : vins, produits leur permettant de les découvrir
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 1.200 € CG13 = 1.200 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	45.350 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	6.700 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	6.400 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	5,00 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	45.060 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	6.400€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	14,11 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE			
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	10 au 14 Avril 2013 - 21 au 23 Juin 2013
Lieu(x) de réalisation	Musée de la Renaissance à Aix - Cours Nicobean
Contenus et objectifs de l'action	Promotion des vins & produits du terroir
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	55
Nombre de spectateurs / visiteurs	9000
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 150 €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les ventes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	4800
Prestations de services	7000	Autres produits	29300
Matériaux et fournitures	21600	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	1200
Assurances		Département (s)	1200
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	6700
Publicité	2950	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	2250	Fonds Européens	
Charges de personnel	1550	Emplois Aides (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	2150
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	45350	TOTAL PRODUITS :	45350

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 6700 € représente 14,77 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 19/11/2012
 Cachet de l'Association :

**CONFRERIE DES ECHAN'ONS
 DU ROY RENE**
 Maison des Agriculteurs - Av. Henri Ponton
 13025 - AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1
 TEL ET FAX : 04 42 21 35 77

DOSSIER N°	2013-470	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4910	09 avril 2013	16 mai 2013	

COMITE DES FETES DE ROGNES	
PRESIDENT	Madame Laurence SIBILLE
SIEGE	ROGNES
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1996 a pour but de mettre en oeuvre la politique municipale de Rognes en ce qui concerne les manifestations sportives, festives, gastronomiques et culturelles.
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation du 25ème « Grand marché Truffes et Gastronomie » qui se déroulera à Rognes le 22 décembre 2013. Autour du diamant noir, la gastronomie trouvera naturellement sa place avec de vrais produits régionaux et artisanaux issus des fermes et des moulins proposés par 120 exposants, dont une vingtaine de trufficulteurs. Le nombre de visiteurs attendus est estimé à 15.000 personnes environ.
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE ROGNES = 2.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	15.750 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	5.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	5.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	31,75 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	15.730 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	5.000€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	31,79 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès de deux autres services de la CPA : - Le service des Sports pour 1.500 € (23^{ème} foulée du Foussa) - Le service de la Culture pour 20.000 € (11^{ème} édition de Carrières en Rognes)		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	58.500 € (arrêté au 16/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	22 Décembre 2013
Lieu(x) de réalisation	Rues et Places du village
Contenus et objectifs de l'action	Gastronomie : vente produits du terroir
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	120 environ
Nombre de spectateurs / visiteurs	10 000 à 15 000 environ
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : ... 58... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	8350
Prestations de services	4550	Autres produits	
Matières et fournitures	1510	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		État (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	2000
Honoraires	3520	Communauté du Pays d'Als	5000
Publicité	5290	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	Frais Royaux 850		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaire bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		Sponsoring C.A.	400
TOTAL CHARGES :	15730	TOTAL PRODUITS :	15750

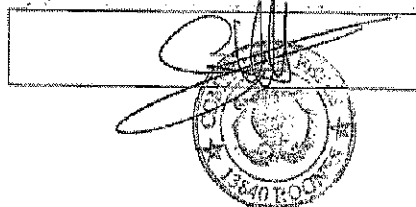
Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de ... 5.000 € représente ... 31 ... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Regnes Cachet de l'Association :

Le 28 / 11 / 12



DOSSIER N°	2013-562	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	023	09 avril 2013	16 mai 2013	

COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRET	
PRESIDENT	Monsieur Fabien DOUDON
SIEGE	TRET
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1991 a pour but l'organisation de manifestations caritatives, festives et agricoles, et ce, afin de promouvoir les traditions
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de sa traditionnelle Foire agricole et artisanale de printemps, le 10 mars 2013. Cette manifestation accueillera près de 450 exposants (artisans d'art, camelots, commerçants) et un public estimé à 400 visiteurs
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 8.000 € COMMUNE DE TRET = 8.300 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	22.200 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	2.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1.600 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	7,20 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	25.000 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	1.600 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	6,40 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès de la CPA pour trois autres manifestations : - Le concours de cheval de trait, le 26 mai 2013 - La foire de Trets, le 31 août 2013 - Le Marché de Noël, les 14 et 15 décembre 2013		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	69.556 € (arrêté au 26/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DOSSIER N°	2013-563	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	023	09 avril 2013	16 mai 2013	

COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS	
PRESIDENT	Monsieur Fabien DOUDON
SIEGE	TRETS
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1991 a pour but l'organisation de manifestations caritatives, festives et agricoles, et ce, afin de promouvoir les traditions
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation du grand concours complet du cheval de trait, le 26 mai 2013, sur le domaine du Moulin de l'Arc à Trets. Chaque année, ce concours qui propose 4 épreuves (labours, débardage, maniabilité, traîneau) regroupe une trentaine de concurrents venus de toute la région PACA.
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 1.700 € COMMUNE DE TRETS = 1.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	3.800 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	500 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	400 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	10,52 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	4.700 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	400 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	8,51 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès de la CPA pour trois autres manifestations : - La foire traditionnelle de Printemps, le 10 mars 2013 - La foire de Trets, le 31 août 2013 - Le Marché de Noël, les 14 et 15 décembre 2013		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	69.556 € (arrêté au 26/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

208.00563

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	26 mai 2013
Lieu(x) de réalisation	TRETS
Contenus et objectifs de l'action	Concours Complet du Cheval de Trait
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 Jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

DEPENSES = RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	500	Autres produits	
Matières et fournitures	350	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations	1200		
Entretien	100	Subventions demandées :	
Assurances	300	Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	1700
		Commune (s)	1000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	500
Honoraires	260	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	200	Fonds Européens	
Déplacements, itinéraire		Emplois Aidés (ex CNASEA)	600
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts	400		
Autres charges de personnel	90		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3800	TOTAL PRODUITS :	3800

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévoles
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

500	13,16
-----	-------

DOSSIER N°	2013-564	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	023	09 avril 2013	16 mai 2013	

COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRETS	
PRESIDENT	Monsieur Fablen DOUDON
SIEGE	TRETS
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1991 a pour but l'organisation de manifestations caritatives, festives et agricoles, et ce, afin de promouvoir les traditions
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la Foire de Trets, le 31 août 2013 Cette manifestation accueillera environ 250 exposants dans le centre du village : ▪ Camelots, artisans d'art (poterie, vannerie, peintres) venus de la France entière ▪ Matériel agricole (tracteurs, vendangeuses, quads...) ▪ Concessionnaires automobiles (Citroën, Alfa, Fiat, Peugeot) + exposition de voitures anciennes ▪ Animaux divers (chevaux de trait, canards, poules, lapins) ▪ Chasse, pêche, nature et loisirs : animations valorisant les activités de plein air
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 4.000 € COMMUNE DE TRETS = 3.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	10.500 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	1.500 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	800 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	7,62 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	12.300 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	800 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	6,50 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès de la CPA pour trois autres manifestations : ▪ La foire traditionnelle de Printemps, le 10 mars 2013 ▪ Le concours du cheval de trait, le 26 mai 2013 ▪ Le Marché de Noël, les 14 et 15 décembre 2013		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	69.556 € (arrêté au 26/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

2013-00564

1. exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	31 Août 2013
Lieu(x) de réalisation	TRETS
Contenus et objectifs de l'action	FOIRE DE TRETS
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	300
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 Jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 5.10€)

DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	1800	Autres produits	
Matériaux et fournitures	910	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations	3100		
Entretien	300	Subventions demandées :	
Assurances	300	Etat (à détailler)	
		Région (s)	
		Département (s)	4000
		Commune (s)	3000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1500
Honoraires	1100	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	500	Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASRA)	2000
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaire brute	1100		
Autres charges de personnel	490		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	10500	TOTAL PRODUITS :	10500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

DOSSIER N°	2013-566	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	023	09 avril 2013	16 mai 2013	

COMITE PERMANENT DES FOIRES DE TRET	
PRESIDENT	Monsieur Fabien DOUDON
SIEGE	TRET
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1991 a pour but l'organisation de manifestations caritatives, festives et agricoles, et ce, afin de promouvoir les traditions
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation du Marché de Noël, les 14 et 15 décembre 2013. Cette manifestation accueillera environ une trentaine d'artisans d'art (santons, poteries, peintures) et proposera diverses animations de rue : promenades en calèche, maquilleuse pour les enfants, dégustation de produits du terroir, groupe folklorique...
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 2.000 € COMMUNE DE TRET = 5.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	10.900 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	1.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	800 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	7,34 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	12.600 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	800 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	6,35 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès de la CPA pour trois autres manifestations : - La foire traditionnelle de Printemps, le 10 mars 2013 - Le concours du cheval de trait, le 26 mai 2013 - La foire de Trets, le 31 août 2013		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	69.556 € (arrêté au 26/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

203.00 566

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la DCA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	14 et 15 Décembre 2013
Lieu(x) de réalisation	TRETS
Contenus et objectifs de l'action	Marché de Noël
Public(s) ciblé(s)	Tout Public
Nombre de participants / exposants	60
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2 Jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 35... €/jrs)

DEPENSES - REVENUS

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	200	Autres produits	1500
Matières et fournitures	1400	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations	2460	Subventions demandées :	
Entretien		Etat (à détailler)	
Assurances	300	Région (s)	
		Département (s)	2000
		Commune (s)	3000
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	1000
Honoraires	200	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	1100	Fonds Européens	
Déplacements, missions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	1400
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts	1100		
Autres charges de personnel	340		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	10 900	TOTAL PRODUITS :	10 900

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

1000	2,18
------	------

DOSSIER N°	2013-616	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	116369	09 avril 2013	16 mai 2013	

LES AMIS DU FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE PROVENCALE	
PRESIDENT	Monsieur Jacques GIRARD
SIEGE	CHATEAUNEUF-LE-ROUGE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2010 a pour but de promouvoir la gastronomie provençale
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation du 21ème Festival de la Gastronomie Provençale le 7 juillet 2013 à Châteauneuf-le-Rouge Vu la réussite de 2011 et 2012, l'atelier de dégustation de vins et découverte de l'huile d'olive sera également reconduit.
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE CHATEAUNEUF-LE-ROUGE = 40.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	135.000 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	45.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	27.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	20,00 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	1.263,66 € au 28/11/2012	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	140.000 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	27.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	19,29 %
OBSERVATIONS			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	135.779,66 € (arrêté au 28/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	7 juillet 2013
Lieu(x) de réalisation	Châteauneuf le Rouge
Contenus et objectifs de l'action	Gastronomie Provençale
Public(s) ciblé(s)	Tous
Nombre de participants / exposants	40
Nombre de spectateurs / visiteurs	7000
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	5500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	50000
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	90000	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	500	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s) Châteauneuf le Rouge	40000
Honoraires	9736,34	Communauté du Pays d'Aix	45000
Publicité	26000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	1263,66		
TOTAL CHARGES :	135000	TOTAL PRODUITS :	135000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 45000 € représente 33,33 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits x 100)

Fait à Châteauneuf le 28/01/2012 Cachet de l'Association :



DOSSIER N°	2013-605	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	2599	09 avril 2013	16 mai 2013	

MIMET EN FETE	
PRESIDENT	Madame Michelle RONOT
SIEGE	MIMET
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2010 a pour but l'organisation et la gestion des fêtes et festivités sur la commune de Mimet, ainsi que l'animation du village.
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 23^{ème} Foire aux miels, Gastronomie et Artisanat, en octobre 2013 à Mimet. Elle regroupera une cinquantaine d'exposants, dont 50% d'apiculteurs. Diverses animations y seront proposées aux visiteurs, dont le nombre est estimé à 1000 personnes : ▪ 2 conférences à la Salle des Fêtes ▪ 1 exposition à la Salle des Fêtes ▪ 1 démonstration d'extraction de miels ▪ 1 ouverture de ruche ▪ 1 concours des meilleurs miels (analyse physicochimique et gustative) ▪ 1 jeu de piste pour les enfants sur le thème apicole
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE MIMET = 300 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	3.820 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	1.500 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	26,18 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	3.770 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	1.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	26,53 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès du service de la Culture pour 12.000 € (Festival de théâtre)		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	Non communiqué		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	
Lieu(x) de réalisation	Centre village / mairie / Salle des fêtes
Contenus et objectifs de l'action	Faire connaître le monde apicole
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	50 exposants - 2 conférenciers
Nombre de spectateurs / visiteurs	1000
Durée de l'action	1 journée
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 6 / r.l.e)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1000	Vente	700
Prestations de services		Autres produits	150
Matières et fournitures	800	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	200	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	300
Honoraires		Communauté de Pays à A.D. Agriculture	1500
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Salaires bruts	1600	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	500	Ala République Française	870
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	3820	TOTAL PRODUITS :	3820

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolet
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la CPA de 1500€ représente 15,16 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Mimet
Le 27/01/2012

Cachet de l'Association :

[Signature]

ASS. MIMET EN FETE
Mairie de Mimet - 13105 MIMET
Tél. 04 42 61 07 06
mimetenfete@free.fr
SIRET 439 724 246 00012

DOSSIER N°	2013-688	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	1120	09 avril 2013	16 mai 2013	

SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX-EN-PROVENCE	
PRESIDENT	Monsieur Yves BERNARD
SIEGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Ce syndicat regroupant moulins, coopératives et producteurs du Pays d'Aix et de Salon a pour but la défense, la gestion et la promotion de l'AOC huile d'olive d'Aix-en-Provence
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 17^{ème} Fête de l'huile d'olive AOP d'Aix-en-Provence, en décembre 2013, Place de la Rotonde à Aix. Grâce au contact direct avec le producteur et à la dégustation d'huile d'olive de quatorze domaines et moulins de ce secteur, les visiteurs pourront apprécier tout au long du week-end la qualité et la spécificité d'un tel produit. Au cours de cette manifestation, diverses animations leur seront proposées : ▪ La dégustation et la vente de produits autour du thème de l'olivier : huile d'olive, tapenade, olive, vin cuit, gibassé à l'huile ▪ Un bar à huile présentant l'ensemble des huiles des producteurs ▪ L'accueil du public pour des conseils techniques par l'association des Compagnons de l'olivier du Pays d'Aix ▪ La démonstration et la dégustation d'aioli ▪ Un Chapitre de la Confrérie des Chevaliers de l'olivier du Pays d'Aix avec l'intronisation de personnalités du monde oléicole ▪ Un jeu concours ayant pour thème l'oléiculture du Pays d'Aix ▪ Des expositions d'artisans travaillant le bois d'olivier, la scourtinerie, les compositions florales...
AUTRES PARTENAIRES	PARTENAIRES PRIVES = 900 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	16.500 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	5.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	4.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	24,24 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	18.585 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	4.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	21,52 %
OBSERVATIONS	Le syndicat a déposé auprès du service Agriculture de la CPA une autre demande de subvention de 5.000 € pour la pose de panneaux de signalisation sur les exploitations produisant de l'huile d'olive		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	97.793 € (arrêté au 31/12/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

Budget Prévisionnel
17^{eme} Fête de l'Huile d'olive AOP Aix en Provence
décembre 2013, Aix en Provence



DEPENSES		Prévisionnel
Communication	Impression affiches	570
	1200 cartons inauguration	450
	1500 flyers	430
	frs postaux Inaugur	500
	frs affichage affiches	250
	dépliant	500
Logistique	Chapiteau	8 500
	occupation domaine publi	450
Animation décoration	animateur	900
	pépinières Jean Rey	90
	Intronisation confrérie	1 000
	huile aoli	150
	matériel divers	230
	5 paniers cadeau (alinéa)	55
	Inauguration (lég, crouton	110
	Vin Inauguration	100
	repas Inauguration	715
	animation fleuriste	1500
	Total	16500
RECETTES		
Part exposants		4000
subventions C Agri	Crédit Agricole Aix	400
	Crédit Agricole Berre	500
Subvention CPA		5000
Part Syndicat		6600
	Total	16500

*Syndicat AOC Huile d'Olive
d'Aix-en-Provence
Maison des Agriculteurs
22, avenue Henri Pontier - Bureau 210 - Bdr Alpilles
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tél/Fax 04 42 96 37 08
Siret 418 662 664 00014 - APE 911 A*

SYNDICAT A.O.C.
HUILE D'OLIVE D'AIX EN PROVENCE

Maison des Agriculteurs

22, avenue Henri Pontier - Bureau 210 - Bâtiment Alpilles - 13626 Aix en Provence cedex 1 - Tél/Fax : 04 42 96 37 08 - huileoliveaoc@orange.fr
SIRET : 418 662 664 00014 - APE 910 Z

DOSSIER N°	2013-760	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°)	1120	09 avril 2013	16 mai 2013	

SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX-EN-PROVENCE	
PRESIDENT	Monsieur Yves BERNARD
SIEGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Ce syndicat regroupant moulins, coopératives et producteurs du Pays d'Aix et de Salon a pour but la défense, la gestion et la promotion de l'AOC huile d'olive d'Aix-en-Provence
OBJET DE LA DEMANDE	C'est avec l'objectif de promouvoir et de développer la notoriété de l'AOC/AOP Huile d'olive d'Aix-en-Provence que le syndicat AOC de l'huile d'olive d'Aix-en-Provence souhaite mettre en place un concept de signalisation commune et cohérente. Il s'agirait de poser plusieurs panneaux avec le logo « AOC/AOP Huile d'olive de Provence » sur chaque exploitation. Environ 25 moulins, domaines et coopératives seraient concernés par ce projet. Données techniques des panneaux avec personnalisation : 2 panneaux par exploitation (dimension 100 x 150) avec le logo et le nom du moulin, domaine ou coopérative.
AUTRES PARTENAIRES	FRANCE AGRIMER = 4.100 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	12.800,86 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	5.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	4.500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	35,16 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	0 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	0 %
OBSERVATIONS	Le syndicat a déposé auprès du service Agriculture de la CPA une autre demande de subvention de 5.000 € pour l'organisation de sa Fête de l'huile d'olive		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	97.793 € (arrêté au 31/12/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON



**BUDGET PREVISIONNEL 2013 Pose de Panneaux de signalisation
SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX EN PROVENCE**

DEPENSES	Prévisionnel TTC
50 panneaux 100X150	9 388,80 €
Fourniture pose	1 704,30 €
fournitures brides	358,80 €
adaptation logo	849,18 €
livraison moulin et domaine	600,00 €
Total	12 800,86 €
RECETTES	
Syndicat	3 700,86 €
France Agrimer	4 100,00 €
CPA	5 000,00 €
Total	12 800,86 €

Syndicat AOC Huile d'Olive d'Aix en Provence
22, Av. Henri Pontier - Bureau 210 - Bâtiment Alpilles
13626 Aix en Provence cedex 1
Tél/Fax : 04 42 96 37 08
SIRET : 418 662 664 00014 - APE 9401 Z

SYNDICAT A.O.C.
HUILE D'OLIVE D'AIX EN PROVENCE

Maison des Agriculteurs
22, avenue Henri Pontier - Bureau 210 - Bâtiment Alpilles - 13626 Aix en Provence cedex 1 - Tél/Fax : 04 42 96 37 08 - huiledoliveaiax@orange.fr
SIRET : 418 662 664 00014 - APE 9401 Z

DOSSIER N°	2013-690	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	118944	09 avril 2013	16 mai 2013	

CONFEDERATION PAYSANNE DES BDR	
PRESIDENT	Monsieur Frédéric VUILLERMET
SIEGE	PELISSANNE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Ce syndicat agricole a pour but la promotion et la défense de l'agriculture paysanne et de ses travailleurs.
OBJET DE LA DEMANDE	La Confédération sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation d'un Forum portant sur le foncier agricole. De fait, face au constat suivant : - Des candidats à l'installation existent, les projets qu'ils portent sont viables, mais leur concrétisation freinée par les difficultés d'accès au foncier ; - Certaines communes sont motivées pour préserver le foncier agricole sur leur territoire et voir des projets d'installation se concrétiser, mais elles connaissent mal les outils et les aides que les institutions peuvent mettre à leur disposition ; - Et la mise en lien de ces différents acteurs est très limitée, voire inexistante. ...la Confédération souhaite organiser un forum, dont les objectifs seront de : - Informers communes, paysans et porteurs de projets sur les acteurs qui oeuvrent en faveur de l'accès au foncier agricole pour les paysans et sur les outils existants pour ce faire - Mettre en lien des communes engagées ou souhaitant s'engager dans le maintien, voire le développement de l'agriculture sur leur territoire, des porteurs de projet agricole, des paysans et des institutions proposant des outils pour stopper la perte de terres agricoles au profit de l'urbanisation, les différents moyens d'acquérir du foncier, les différents types de contrats existants.
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 3.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	5.000 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	800 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	800 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	%
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	7.200 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	0€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	
OBSERVATIONS	La confédération a déposé auprès du service Agriculture de la CPA une autre demande de subvention de 1.200 € pour l'organisation de trois cafés paysans sur le territoire de la CPA		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	123.800 € (arrêté au 30/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 L'exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	APRIL 2013
Lieu(x) de réalisation	CPA
Contenus et objectifs de l'action	FORUM AD FANCHER
Public(s) ciblé(s)	AGRICULTEURS ET ADMINISTRATIONS
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	20
Durée de l'action	1 JOUR
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	300	Vente	
Prestations de services	200	Autres produits	
Matériaux et fournitures	100	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (e)	
Assurances		Département (e)	3000
Autres Services extérieurs		Commune (e)	
Honoraires		Communauté de Pays d'Als	800
Publicité	500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	300	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	3000	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	400	FONDS PAYSANS	1200
Autres frais généraux	200		
TOTAL CHARGES :	5000	TOTAL PRODUITS :	5000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire
 La subvention demandée à la CPA de € représente 16 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits x 100)

Fait à PELISSANNE
 Le 20 / 11 / 2012 Cachet de l'Association :

CONFEDERATION PAYSANNE
 10, Avenue Général de Gaulle
 13330 PELISSANNE
 Tél/Fax : 04.90.55.78.23

DOSSIER N°	2013-692	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	118944	09 avril 2013	16 mai 2013	

CONFEDERATION PAYSANNE DES BDR	
PRESIDENT	Monsieur Frédéric VUILLERMET
SIEGE	PELISSANNE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Ce syndicat agricole a pour but la promotion et la défense de l'agriculture paysanne et de ses travailleurs.
OBJET DE LA DEMANDE	La Confédération sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de trois cafés paysans sur le territoire communautaire en 2013. Organisés sur trois journées et sur trois lieux différents, ces cafés paysans ont pour objectif de favoriser les échanges entre agriculteurs et porteurs de projet agricole. Chacun d'entre eux traitera d'un thème directeur : actualité agricole, aspects techniques, aspects administratifs.
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 3.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	6.325 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	1.200 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	15,81 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	5.325 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	1.200 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	22,54 %
OBSERVATIONS	La confédération a déposé auprès du service Agriculture de la CPA une autre demande de subvention de 800 € pour l'organisation d'un forum portant sur le foncier agricole.		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	123.800 € (arrêté au 30/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA doit être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	AVRIL 2013
Lieu(x) de réalisation	3 CROUS SUR LA CPA
Contenus et objectifs de l'action	ECHANGES PAYSANS
Public(s) ciblé(s)	AGRICOLTEURS ET PORTEURS DE PROJETS
Nombre de participants / exposants	8 (x3)
Nombre de spectateurs / visiteurs	10 (x3)
Durée de l'action	3 x 1800€
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES Ne pas oublier les contributions en nature

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	2125
Achats	1000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matériaux et fournitures	20	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	140	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	50	Département (s)	3000
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	1200	Communauté du Pays d'Aix	1200
Publicité	600	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	255	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Salaires bruts	1750	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	1850		
Autres frais généraux	60		
TOTAL CHARGES :	6325	TOTAL PRODUITS :	6325

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la CPA de 1200 € représente 18,8 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à PELISSANE le 20/11/2012 Cachet de l'Association :

CONFEDERATION PAYSANNE
 10, Avenue Général de Gaulle)
 13380 PELISSANE
 Tél./Fax : 04 92 66 78 23

9

DOSSIER N°	2013-746	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	103075	09 avril 2013	16 mai 2013	

JEUNES AGRICULTEURS DES BDR (JA 13)	
PRESIDENTS	Messieurs Jérôme MAZELY et Antoine BONFILLON
SIEGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Le but de JA 13 est d'œuvrer pour le renouvellement des générations en agriculture à travers : ▪ L'information et la formation sans condition d'adhésion à JA 13 de tous les porteurs de projet d'installation comme agriculteur, ainsi que de tous les nouveaux agriculteurs ▪ La promotion du métier d'agriculteur ▪ L'animation du monde rural ▪ La représentation et la défense des intérêts des jeunes agriculteurs ▪ Le suivi administratif et économique des nouveaux agriculteurs
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'accompagnement post-installation des nouveaux agriculteurs, pendant les trois années suivant leur installation. De fait, durant la période de démarrage de l'activité agricole, la pérennité et la viabilité de l'exploitation sont fragiles. Le jeune agriculteur est directement confronté aux interrogations (techniques, économiques, administratives) émanant de ses nouvelles responsabilités, aux ajustements et réorientations éventuelles de son projet, à l'évaluation de son activité et à certaines démarches administratives qui lui sont étrangères. C'est pour pallier cette situation que JA 13 a mis en place en 2007 ce dispositif, qui est unique au niveau national : informer, former et sensibiliser les nouveaux agriculteurs avec l'appui d'un conseiller d'entreprise alloué spécifiquement à cette tâche. Il s'agit de faire prendre au nouvel installé de la hauteur pour piloter et sécuriser son projet, afin d'atteindre ses objectifs techniques et économiques et devenir autonome. Il s'agit également de prévenir l'accroissement du nombre d'agriculteurs en difficulté et obligés contre leur gré d'arrêter leur activité. En 2012, 10 jeunes agriculteurs du Pays d'Aix ont bénéficié de cet accompagnement.
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 18.000 € COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX ALPILLES = 3.000 € AUTRES COMMUNAUTES DE COMMUNES = 10.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	51.567 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	4.500 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	4.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	7,76 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	59.569 € au 30/10/2012	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	0 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	0 %
OBSERVATIONS	Première demande de subvention de l'association auprès de la CPA		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	289.446 € (arrêté au 30/10/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	→ 1 Janvier au 31 Décembre 2013
Lieu(x) de réalisation	→ Pays d'Aix et autres com. des Communes du département
Contenus et objectifs de l'action	→ Accompagnement économique, administratif et technique des Nouveaux Agriculteurs
Public(s) ciblé(s)	→ Nouveaux agriculteurs (Age : < 40 ans, début activité < 5 ans)
Nombre de participants / exposants	→ Jeunes Agriculteurs 13 & Personnes handicapées (19 organismes techniques)
Nombre de spectateurs / visiteurs	→ 45 agriculteurs dont 15 dans le pays d'Aix.
Durée de l'action	→ annuelle
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 150.. €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES = RECETTES (Ne pas indiquer les contingents d'urgence)

CHARGES	Montants €	PRODUITS	Montants €
Charges spécifiques à l'action	960	Ressources propres	
Achats	960	Vente	
Prestations de services		Autres produits	4317
Matières et fournitures		Cotisations	6750
Services extérieurs	3906	Subventions demandées :	
Locations	3556	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	350	Département (s)	18000
Autres Services extérieurs	9355	Commune (s)	3000
Honoraires	1255	Communauté du Pays d'Aix	4500
Publicité		Associations locales (à détailler)	10000
Déplacements, missions	8100	Autres communes (A.C.S.M., Agglomération de communes)	
Charges de personnel	34800	Fonds Européens	
Salaires bruts	24650	Emplois Aides (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	10150	Autres recettes attendues (à détailler)	5000
Autres frais généraux	2546		
TOTAL CHARGES :	51567	TOTAL PRODUITS :	51567

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la CPA de 4500 € représente 8,7 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 30/11/2012

Cachet de l'Association :

JEUNES AGRICULTEURS des BDR
Maison des Agriculteurs - 22 av. H. Pontier
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tel. : 04 42 23 31 19 - Fax : 04 42 21 94 47

DOSSIER N°	2013-761	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	119600	09 avril 2013	16 mai 2013	

LES JARDINS DE TRETS	
PRESIDENT	Monsieur Daniel BERGER
SIEGE	TRETS
OBJET DE L'ASSOCIATION	L'association créée en 2011 a pour but de : ▪ promouvoir et développer la culture de jardins familiaux sur la commune de Trets à des fins non commerciales, en mettant à disposition de personnes ne possédant pas de jardin, une parcelle de terre pour la cultiver et ainsi profiter d'une récolte saine à un prix avantageux ▪ Assurer la gestion des jardins familiaux, dans le cadre de conventions avec la commune de Trets ▪ Initier les jardiniers au développement durable, par la pratique de la culture bio, par la gestion des parcelles et la maîtrise de l'arrosage ▪ Assurer le contact entre les jardiniers et d'autres associations de jardins familiaux
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite la participation de la CPA pour l'aider à couvrir les frais de fourniture, d'entretien et de petits équipements nécessaires à l'utilisation des parcelles des jardins familiaux réalisés dans le cadre de ses activités. Le début d'exploitation de ces jardins par les jardiniers adhérents à l'association est prévu au cours du premier trimestre 2013.
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 5.000 € COMMUNE DE TRETS = 5.000 €

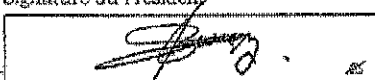
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	18.150 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	5.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1.500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	8,26 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	0 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	0 %
OBSERVATIONS	Première demande de subvention de l'association auprès de la CPA		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	Non communiqué		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2013
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions	-	Marchandises	-
Achats non stockés de matières et fournitures	-	Prestations	-
Fournitures non stockables (eau, énergie)	650	Produits des activités annexes	-
Fournitures d'entretien et petit équipement	16550	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	-	Etat (à détailler)	-
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	-	Région (s)	-
61 - Services extérieurs		Département (s)	5000
Sous-traitance générale	-	Commune (s)	5000
Locations mobilières et immobilières	250	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation	-	Indiquer le montant total des subventions	
Assurances	500	solicitée auprès de la CPA pour l'année 2013)	5000
Documentation	-	Détail par service	
Divers	-	Organismes sociaux (à détailler)	-
62 - Autres Services extérieurs		Fonds Européens	-
Rémunérations intermédiaires et honoraires	-	Emplois Aides (ex CNASEA)	-
Publicité, publications	-	Autres (à détailler)	-
Déplacements, missions et réceptions	-		
Frais postaux et de télécommunication	150		
Services bancaires	50		
Divers	-		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations	-		
Autres impôts et taxes	-		
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	-	Cotisations	3150
Charges sociales	-	Autres (à détailler)	-
Autres charges de personnel	-		
65 - Autres charges de gestion courante	-	76 - Produits financiers	-
67 - Charges exceptionnelles	-	77 - Produits exceptionnels	-
68 - Dotations aux amortissements et provisions	-	78 - Reprise sur amortissements et provisions	-
TOTAL DÉPENSES :	18.150	TOTAL RECETTES :	18.150

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à <u>F1613</u> le <u>27/11/2012</u>	
Signature du Président	Cachet de l'Association
	

8

DOSSIER N°	2013-757	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4062	09 avril 2013	16 mai 2013	

COMITE DEPARTEMENTAL D'ORGANISATION DE LA FETE VIGNE ET VIN	
PRESIDENT	Monsieur Jérôme LEYRIS
SIEGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	L'association créée en 1996 a pour but l'organisation et la coordination de la Fête de la Vigne et du Vin auprès de la filière viticole 13, des caves coopératives et des caves particulières.
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 19^{ème} édition de la Fête de la Vigne et du Vin, qui se tiendra le 11 mai 2013 dans les 35 caves coopératives et indépendantes des Bouches-du-Rhône. De nombreuses actions de communication seront mises en place pour soutenir les initiatives des vignerons qui s'impliquent dans cette opération à travers les animations variées qu'ils proposeront pour tout public : dégustation de vins, de produits régionaux, expositions, animations pour les enfants, promenades en VTT, mini concerts... Ce faisant, l'objectif de l'association est de : ▪ sensibiliser les consommateurs, avertis ou néophytes, sur le travail qui gravite autour de la vigne et du vin, et cela dans le cadre d'une journée empreinte de convivialité. ▪ développer la notoriété des vins du département et faire découvrir au grand public la filière viticole ▪ Accroître la fréquentation des visiteurs dans les caves et les domaines ▪ Apporter un soutien promotionnel aux caves coopératives et aux domaines L'année dernière, ce sont 9 caves coopératives et 21 caves particulières qui ont participé à la 18^{ème} édition et 27 communes qui ont accueilli les 3000 participants à la Fête 2012. Cette année, l'objectif est de mobiliser 30 communes et d'accueillir 4000 visiteurs.
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 4.000 € CG13 = 3.500 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	21.500 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	3.400 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	2.200 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	10,23 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	21.600 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	2.500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	11,57 %
OBSERVATIONS			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	18.608 € (arrêté au 30/09/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en oeuvre prévue	
Lieu(x) de réalisation	Dans les 35 caves (cognac et indépendants)
Contenus et objectifs de l'action	Régionalisation de la fête de la Vigne et du Vin
Public(s) ciblé(s)	Habitants du département (et Touristes)
Nombre de participants / exposants	35 caves (20 bénévoles)
Nombre de spectateurs / visiteurs	3000 visiteurs
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui ☒ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas inscrire les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	Impression 2500	Cotisations	600
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	4000
Assurances		Département (s)	3500
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	7000	Communauté de Pays d'Aix	3400
Publicité	10500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1000		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		Credit Agricole, Caraparra, CIVP, C.A.P.C., Ag. B. R. H.	10000
TOTAL CHARGES :	21500	TOTAL PRODUITS :	21500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire

La subvention demandée à la CPA de 3400 € représente 65 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Aix-en-Provence Cachet de l'Association :
 Le 30.../...10.../...2012

**COMITE DEPARTEMENTAL
 D'ORGANISATION DE LA FETE
 DE LA VIGNE ET DU VIN**
 Maison des Agriculteurs
 22 Avenue Henri-Pontier
 13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
 Tél. 04.42.21.64.81 - Fax 04.42.63.07.99

DOSSIER N°	2013-810	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	113904	09 avril 2013	16 mai 2013	

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL (ADEAR 13)	
PRESIDENT	Monsieur Armand DURIGON
SIEGE	PELISSANNE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2000 a pour but l'aide aux initiatives qui ont des répercussions favorables sur l'emploi agricole et rural.
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la Fête de l'Agriculture paysanne qui se tiendra en septembre 2013 aux Pennes Mirabeau. Cette année, cette fête ouverte à tout public portera sur l'installation agricole. Il s'agira de recréer une installation et de proposer différents ateliers tout au long de la journée relatifs aux étapes de l'installation (recherche de foncier, formation, suivi par l'ADEAR 13, tutorat, acquisition de techniques, débouchés commerciaux...). Un vide-hangar illustrera la recherche de matériel pour développer son activité. Une « vente à la ferme » ou un « marché paysan » ou une « distribution de paniers » représentera la concrétisation de débouchés commerciaux. Dans chacune des étapes de l'installation, les partenaires seront invités à tenir et animer des stands sur leurs thématiques. Des représentants de VIVEA présenteront leurs actions en faveur des formations agricoles, APTE (Association pour la Promotion des Techniques Environnementales) exposera son savoir-faire et animera un atelier sur la construction de poulailler en botte de paille, ALLIANCE PROVENCE présentera la démarche des AMAP. Cette manifestation réunira une trentaine d'exposants et un public estimé à 500 visiteurs.
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 2.000 € CG13 = 5.000 € COMMUNE DES PENNES MIRABEAU = 1.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	11.971 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	2.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	8,35 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	15.591 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	1.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	6,41 %
OBSERVATIONS			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	177.008 € (arrêté au 26/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

Fête de l'Agriculture Lyonnaise

DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Septembre 2013
Lieu(x) de réalisation	Les fermes Nivernaises
Contenus et objectifs de l'action	Fête de l'Agriculture Lyonnaise : installations agricoles
Public(s) ciblé(s)	Bouteurs de projet, paysans, grand public, chanteurs amateurs
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	500
Durée de l'action	2 jours (1 soirée + 1 journée)
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1000	Vente (restauration)	1000
Prestations de services	500	Autres produits	971
Matières et fournitures	2000	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	1000
Assurances	1470	Département (s)	5000
Autres services extérieurs		Commune (s)	1000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	2000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	420	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Salaires bruts	6581	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	11 971	TOTAL PRODUITS :	11 971

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 2000...€ représente 16..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Pellissanne...
Le 26/11/2012

Cachet de l'Association :

ADEAR 13
10, Av. Général de Gaulle
13330 PELISSANNE
Tél. : 04 90 55 17 86
Fax : 04 90 55 78 23

DOSSIER N°	2013-811	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	113904	09 avril 2013	16 mai 2013	

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL (ADEAR 13)	
PRESIDENT	Monsieur Armand DURIGON
SIEGE	PELISSANNE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2000 a pour but l'aide aux initiatives qui ont des répercussions favorables sur l'emploi agricole et rural.
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'accompagnement des porteurs de projet ayant un projet d'installation en agriculture paysanne. En 2013, l'ADEAR 13 souhaite axer ses efforts sur le renforcement de la relation tuteur et sur le développement de ses outils d'accompagnement à l'installation. Elle souhaite élargir son réseau de tuteurs et leur dispenser une formation sur le tutorat au printemps 2013. Concernant l'accompagnement à l'installation, elle projette de mettre en place une journée complète de formation sur l'analyse et le dimensionnement du projet d'installation. Les notions abordées en accueil collectif seront revues (exigences du métier d'agriculteur, compétences nécessaires, fonctionnement de l'ADEAR 13, tutorat, formations...) et l'après-midi supplémentaire permettra d'introduire les notions de prévisionnel économique et d'étude de marché. Elle souhaite également mettre à disposition des porteurs de projet des référentiels d'installation en agriculture paysanne en capitalisant les informations des dossiers d'installation précédents : liste des investissements nécessaires pour tel type de production, le forfait applicable, la SMI, une liste des fournisseurs, une liste des tuteurs à contacter, les normes en termes d'hygiène et sécurité alimentaire. <u>Implication quantitative sur le territoire de La CPA :</u> ▪ 12 porteurs de projet suivis par l'ADEAR 13 sur le territoire de la CPA ▪ 7 rendez-vous individuels avec une animatrice pour l'accueil du porteur de projet ▪ 10 rendez-vous d'accompagnement des porteurs de projet avec une animatrice
AUTRES PARTENAIRES	ETAT = 2.000 € CR PACA = 15.500 € CG13 = 38.065 € COMMUNAUTE DU PAYS D'AUBAGNE = 3.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	79.665 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	2.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	1,26 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	44.940 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	1.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	2,23 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	177.008 € (arrêté au 26/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2013
Lieu(x) de réalisation	Bouches du Rhône dont Communauté du Pays d'Aix
Contenus et objectifs de l'action	Accompagnement d'installations
Public(s) ciblé(s)	Porteurs de projet en agriculture
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

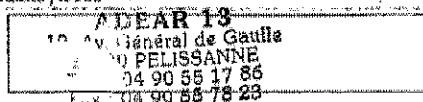
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	14 500	Autres produits <i>autres port installati</i>	1 100
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler) <i>COM</i>	2 000
Entretien		Région (s) <i>n/a... ARD... AR</i>	18 500
Assurances	11 308	Département (s) <i>CG13... (agriculture...)</i>	38 065
Autres Services extérieurs		Commune (s) <i>Pays d'Aubagne</i>	3 000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	2 000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	3 231		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	50 626	Emplois Aides (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		<i>Elig... payans</i>	15 000
		<i>PPA</i>	3 000
TOTAL CHARGES :	79 665	TOTAL PRODUITS :	79 665

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 1000 € représente 2 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à PELISSANNE Cachet de l'Association :
Le 28/11/2012



DOSSIER N°	2013-466	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	114217	09 avril 2013	16 mai 2013	

LES COMPAGNONS DE DIONYSOS	
PRESIDENT	Madame Francine RAVOIRE
SIEGE	PERTUIS
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2008 a pour but de défendre, promouvoir et organiser des manifestations événementielles, culturelles et économiques autour des vins, du terroir, de la gastronomie, des arts et traditions
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de « DIONYVINI Pertuis », 5^{ème} Concours des vins et salon des vins et de la gastronomie les 8,9 et 10 mars 2013 à Pertuis. Le concours des vins PACA concerne : ▪ 6 départements : Bouches-du-Rhône, Var, Alpes Maritimes, Alpes de Haute Provence, Vaucluse et Hautes Alpes ▪ 31 appellations ▪ 2500 producteurs Le salon, ouvert à tout public, concerne les mêmes appellations et producteurs de vins que le concours, ainsi que des producteurs et les seuls artisans-fabricants de métiers de bouche régionaux. Seront invitées l'Italie et l'Espagne, qui présenteront leurs productions viticoles et leur artisanat gastronomique, ainsi que le Pays de Loire. Au cours de cette manifestation, seront proposés : ▪ Un espace « Bistrot/Bar à vins » à disposition des exposants et des visiteurs ▪ Un stand sur l'œno-agri tourisme avec les Offices de Tourisme d'Aix-en-Provence et de pertuis, ainsi que des informations sur le lancement du label « Vignobles et Découvertes » dans un espace VIP ▪ De nombreuses animations
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 4.000 € CG84 = 2.000 € COMMUNE DE PERTUIS = 2.000 € SPONSORS PRIVES = 14.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	47.100 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	9.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	9.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	19,11 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	16.000 € au 30/11/2012	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	54.400 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	9.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	16,54 %
OBSERVATIONS			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	53.482 € (arrêté au 30/11/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la OPA doit être égal au budget prévisionnel de l'association.

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	8, 9 et 10 mars 2013
Lieu(x) de réalisation	Gymnase du Tourrier - 80120 PERTUIS
Contenus et objectifs de l'action	Concours des Vins et Jalon des Vins et de la Gastronomie
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	60 exposants
Nombre de spectateurs / visiteurs	4000 visiteurs attendus
Durée de l'action	1 journée + 2 jours complets
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 12. €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année.
DÉPENSES - REVENUS de la manifestation

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	12 500	Autres produits	16 100
Matières et fournitures	4 000	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	3 000	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	300	Département (s)	4 000
Autres Services extérieurs		Commune (s)	2 000
Frais administratifs	1 500	Commune (s)	2 000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	9 000
Publicité	15 000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	2 000	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aides (ex CHASEA)	
Salaires bruts + charges	8 500	Autres recettes attendues (à détailler)	14 000
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	47 100	TOTAL PRODUITS :	47 100

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations) Pertuis	Prestations en nature Commune Pertuis
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
La subvention demandée à la OPA de 5 150 € représente 10 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Pertuis Cachet de l'Association :

Le 22.1.2012



Promotion et animation autour des Vins du Luberon, du Tonnais,
des Arts de la Gastronomie et des Traditions

DOSSIER N°	HORS GU	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°		09 avril 2013	16 mai 2013	

CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE PROVENCE (CIVP)	
PRESIDENT	Monsieur Jean-Jacques BREBAN
SIEGE	LES ARCS (83)
OBJET DE L'ASSOCIATION	Connaissance et régulation de l'économie viticole, recherche technique, suivi aval de la qualité, promotion et communication sur les vins de Provence, défense du produit.
OBJET DE LA DEMANDE	La consommation de vin rosé dans le monde progresse régulièrement et de manière très significative. La production s'adapte harmonieusement aux aspirations des marchés, particulièrement à ceux liés aux jeunes générations de consommateurs. Cependant, le rosé a subi récemment de violentes attaques susceptibles de banaliser sa production. Une mobilisation internationale initiée dans la région Provence a permis de rétablir une situation fort compromise et inquiétante pour les producteurs défendant une certaine éthique d'élaboration de ce vin. Il convient donc de renforcer l'image du vin rosé et de conforter les connaissances pour répondre aux demandes des consommateurs. Fort de ce constat, le CIVP sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation du colloque mondial sur le vin rosé qui se tiendra du 22 au 24 avril 2013 à Marseille. Les objectifs de ce colloque sont les suivants : ▪ Diffusion des connaissances scientifiques, techniques et économiques et des pratiques novatrices concernant le vin rosé ▪ Réponse de l'offre à la demande, examen des tendances ▪ Réflexion sur les perspectives d'avenir Cette manifestation co-organisée par le Centre du Rosé, le CIVP, l'IVP et le Conseil régional PACA réunira des intervenants issus de quinze à vingt régions ou pays producteurs et 150 invités. Le public visé est composé à 80% (120 personnes) des actifs du secteur viticole ou agro-alimentaire : exploitants, salariés agricoles, agents de développement, formateurs et animateurs d'actions de formation et de démonstration, chefs d'entreprise et salariés des entreprises agro-alimentaires et coopératives agricoles.
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 20.000 € CG83 = 10.000 € CG13 = 10.000 € FEADER = 50.000 € SPONSOR PRIVE = 10.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	140.800 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	10.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	10.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	7,10 %
MONTANT DE LA TRESORERIE		RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	€
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	%
BUDGET ANNEE N-1 REALISE			
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

FICHE PROGRAMME - C.I.V.P.

Nom du projet : Colloque mondial sur le vin rosé
Avril 2013

en partenariat avec le Centre de recherches sur le vin rosé et l'IFV

Budget 2013			
CHARGES		PRODUITS	
Nature des coûts	Budget Initial	Nature des recettes	Budget Initial
COMMUNICATION & PROMOTION	31 000	Financement partenaires (prév.)	110 000
Visuel/logo	2 500	- CR PACA	20 000
Relations Presse	4 000	- Conseil Général 83	10 000
Editions (invitations, programmes, actes,...)	13 000	- Conseil Général 13	10 000
Video - Photo	5 500	- CPA	10 000
Site Internet	4 000	- FEADER	50 000
Autres ?	2 000	- Crédit Agricole	10 000
PRODUCTION	14 000		
Interprétation	6 000	Participation IFV	15 000
Accueil	3 000		
Signalétique	3 000	Participation Centre du Rosé	5 000
Autres ?	2 000		
LOGISTIQUE	55 000	Autofinancement CIVP	10 800
Honoraires agence	8 000		
Transports	20 000		
Hébergements	12 000		
Réceptif	13 000		
Autres ?	2 000		
Honoraires agence (suivi de projet/présence)	7 700		
Frais de déplacements agence	2 100		
Frais de déplacements CIVP/CDR	1 000		
Temps de travail CIVP	10 000		
Temps de travail Centre du Rosé	5 000		
Temps de travail IFV	15 000		
TOTAL OPERATION	140 800	TOTAL OPERATION	140 800

Les montants indiqués sont exprimés en Hors Taxe

DOSSIER N°	2013-1079	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	110764	11 avril 2013	16 mai 2013	

LES MILLES ANIMATIONS	
PRESIDENT	Monsieur Francis LECLERCQ
SIEGE	LES MILLES
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2005 a pour but d'organiser avec d'autres associations ou seule plusieurs manifestations pour animer le village des Milles (transhumance, lotos, Fête de la Musique, forums associations, repas et bal du 14 juillet, Fête du village ...), toujours dans un but social
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la « Transhumance provençale des Milles », qui se tiendra le 19 mai 2013 dans le village des Milles. L'objet de cette manifestation ouverte à tout public : ▪ Evocation des transhumances d'antan : le village sera traversé par un troupeau d'environ 800 moutons accompagnés par des bergers et des chiens de bergers ▪ Promotion des activités liées à l'agriculture, non seulement le savoir-faire des producteurs et agriculteurs, mais également celui des artisans ayant des activités liées à la ruralité ▪ Valorisation de l'hébergement touristique et rural Elle se déroulera comme suit : ▪ Traversée du village par les troupeaux et par l'ensemble des participants : cavaliers, chevriers, âniers, groupes provençaux ▪ Bénédiction à la chapelle du « Serre » ▪ Journée champêtre sur les rives de l'Arc, animations, bal
AUTRES PARTENAIRES	

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2013	8.600 €	MONTANT DEMANDE POUR 2013	3.000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	3.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	34,88 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	4.368 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2012	9.350 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2012	3.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2012	32,09 %
OBSERVATIONS			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	9.332 € (arrêté au 30/09/2012)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	19 MAI 2013
Lieu(x) de réalisation	LES MILLES
Contenus et objectifs de l'action	Trouver l'essence des Milles
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics
Nombre de participants / exposants	150 à 200
Nombre de spectateurs / visiteurs	600 à 800
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euro

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	4000
Achats	1300	Vente	1600
Prestations de services	5200	Autres produits	
Matières et fournitures	300	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	900	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Communes (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	3000
Publicité	600	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Salaire bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	200		
TOTAL CHARGES :	8600	TOTAL PRODUITS :	8600

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire
 La subvention demandée à la CPA de 3000 € représente 3.5 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à ... LES ... MILLES ... Cachet de l'Association :
 Le 26/11/2012

Les Milles Animations
 Maison des Associations
 Avenue Roger Chandon
 13290 Les Milles

9

CONVENTION D'OBJECTIFS N° 2013/02

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I.

LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX
Direction des Interventions Economiques
Hôtel de Boadès – 8, place Jeanne d'Arc – CS 40868
13626 AIX-EN-PROVENCE cédex 1

représenté par

son élu délégué à l'agriculture, la charte agricole et les relations avec le monde rural, Monsieur Christian BURLE

ci-après désigné

« la C.P.A. »

ET

l'Association
sise

LES AMIS DU FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE PROVENCALE
« La Maison du Château »
Montée de l'Eglise
13790 CHATEAUNEUF-LE-ROUGE

représentée par
ci-après désignée

son Président, Monsieur Jacques GIRARD
« l'association »

- VU le Code général des Collectivités Territoriales
- VU l'article 10 de la loi N°2000-321 du 12 juillet 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU le décret N° 2001-41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,
- VU le décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,
- VU la délibération du Conseil Communautaire N°2009-A143 du 29 juillet 2009 donnant délégation d'attribution au Bureau, et notamment celle d'approuver l'attribution des subventions et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées n'excédant pas 150.000 €,
- VU l'arrêté N°2009-124 du 7 août 2009 portant délégation de fonction et de signature,
- VU la délibération N°2010-A099 du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires agricoles,
- VU la demande de l'association enregistrée au guichet unique sous le N° 2013-616
- VU la délibération N°2013-BXXX du Bureau communautaire du 16 mai 2013 autorisant le versement de la subvention attribuée à l'association pour la réalisation de l'action faisant l'objet de la présente convention,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La politique d'intervention de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en faveur des associations à caractère agricole a pour but de contribuer au maintien, au développement et à la promotion des activités agricoles et des productions du Pays d'Aix.

Les associations soutenues par la C.P.A. doivent :

- Organiser les manifestations agricoles et de promotion des produits
- Participer ou réaliser des études liées à l'activité agricole,
- Réaliser ou participer à des frais d'équipement.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir un cadre contractuel entre la CPA et l'association « Les amis du festival de la gastronomie provençale » et de fixer les obligations respectives des deux parties.

ARTICLE 2 : OBJET DE LA SUBVENTION

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'engage à soutenir financièrement l'association « Les amis du festival de la gastronomie provençale » pour l'organisation du Festival de la gastronomie provençale, programmé le 7 juillet 2013 à Châteauneuf-le-Rouge.

En contrepartie, l'association « Les amis du festival de la gastronomie provençale » s'engage à mobiliser tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation de cette action.

ARTICLE 3 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA C.P.A.

Le coût total prévisionnel du projet objet de l'article 2 est d'un montant de 135.000 € pour la période couverte par la présente convention.

La participation de la Communauté du Pays d'Aix est d'un montant maximal de 27.000 €, soit 20% du coût total prévisionnel.

Ce montant est prévisionnel dans la mesure où il peut varier en fonction des réalisations :

- Si le montant des dépenses afférentes à l'action conventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la C.P.A. ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la C.P.A. sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PAIEMENT

La participation de la Communauté du Pays d'Aix fera l'objet de deux versements :

- **Un acompte de 70 %** du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente par l'assemblée délibérante de la C.P.A. et la signature de la présente convention ;
- **Le solde**, après production :
 - du compte de résultat final de l'action, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association.
Ce compte de résultat sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'action. Il prendra en compte les recettes et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération.
 - d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action subventionnée,
 - des derniers bilan et compte de résultat du dernier exercice clôturé certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable.

Le paiement du solde ne pourra être effectué qu'après acceptation de ces documents par la Direction des Interventions Economiques, laquelle vérifiera notamment que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette action ont bien été intégralement mobilisés pour cette dernière par l'association.

Si ce bilan final de l'action fait apparaître un trop-perçu de la C.P.A. au regard des dépenses totales réalisées et du plan de financement, un titre de perception sera émis à l'encontre de l'association pour le reversement des sommes indûment perçues.

Les versements seront effectués sur le compte n° 11315/00001/08001903448/10 ouvert auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse par l'association.

ARTICLE 5 : CONTROLE ET SUIVI

L'association s'engage à :

- produire sur simple demande de la C.P.A. tout document justificatif des coûts réels encourus et effectivement payés, ainsi que tout document nécessaire au suivi et à l'évaluation de l'action conventionnée,
- accepter le contrôle de la Communauté du Pays d'Aix ou des personnes qu'elle pourra désigner à cet effet ; ce contrôle pourra notamment porter sur les pièces justificatives des dépenses,
- reverser à la Communauté du Pays d'Aix la subvention, ou la partie de celle-ci, qui n'aura pas été employée en vue de l'objet prévu pour son attribution dans l'année suivant celle de cette attribution ou dans les délais impartis pour son utilisation.

ARTICLE 6 : PUBLICITE - COMMUNICATION

L'association s'engage à :

- apposer le logo de la Communauté du Pays d'Aix sur l'ensemble des supports de communication liés à la réalisation de l'opération visée à l'article 2 de la présente convention
- respecter la charte de communication établie par la Direction de la Communication de la C.P.A. (Tél : 04.42.93.85.54.)
- faire valoir la participation de la C.P.A. dans l'ensemble de sa production de communication
- transmettre à la Direction des Interventions Economiques de la C.P.A. un original ou une copie/photographie des supports de communication permettant d'établir la réalité de cette mise en valeur.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE

Aucune action réalisée par l'association, qu'elle soit ou non visée au titre de la présente convention, ne pourra à quelque titre que ce soit, engager la responsabilité de la C.P.A.

Par ailleurs, pour réaliser les différentes actions objet de la présente convention, l'association devra être assurée civilement pour l'ensemble des dommages qui pourraient être causés du fait de ses interventions.

De manière générale l'association devra se trouver en situation régulière au regard des organismes sociaux et fiscaux, ainsi que des dispositions législatives et réglementaires concernant le personnel, notamment en matière salariale.

ARTICLE 8 : REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'association de se soumettre aux contrôles, le versement de l'aide sera interrompu et le remboursement partiel ou total des sommes versées exigé.

Le remboursement des sommes versées sera notamment exigé, si les documents listés à l'article 4 ne sont pas produits **trois mois au plus tard après l'échéance de la convention**, ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance communautaire, que les pièces justificatives produites par l'association sont non fondées.

L'association qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Elle s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

En cas de contentieux portant sur l'application des termes de la convention, et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au tribunal compétent.

ARTICLE 9 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2013 et se termine le 31 décembre 2013.

Fait à Aix-en-Provence, le
en deux exemplaires originaux.

En application de la délibération n° 2013-B.....
du Bureau Communautaire du 16 mai 2013

Monsieur Christian BURLE

Vice-Président de la C.P.A.

Délégué à l'agriculture, la charte agricole et
les relations avec le monde rural

Monsieur Jacques GIRARD

Président de l'Association « Les Amis du
Festival de la Gastronomie Provençale »

OBJET : Agriculture et forêt - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



23 MAI 2013